



Président

N : 2023-5673
O : Nathalie Escarpit
C :

11/04/2023



Monsieur Jean-Michel BAYLET
Président
Communauté de Communes Des Deux Rives
2, rue du Général Vidalot
82403 VALENCE D'AGEN

Montauban, le 6 avril 2023

Nos réf. : PR/MA – 2023-04-033
Dossier suivi par : Mathieu ALBERT
Objet : Projet de PLUI-H

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre dossier du 5 janvier 2023 par lequel vous m'avez transmis le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) du territoire des Deux Rives.

Après étude par mes collègues et mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Tarn-et-Garonne émet un **avis favorable** sur ce dossier avec les remarques suivantes :

- o Nous tenions à saluer les efforts fournis dans le cadre de ce document d'urbanisme pour protéger le commerce en centre-ville, notamment en instaurant la protection du linéaire commercial dans un secteur particulier.
- o Au niveau des zones d'activités économiques, nous ne pouvons que vous encourager dans votre volonté de les maintenir et de les développer. Nous souhaitons attirer votre attention sur un point du règlement écrit de ces zones qui peut poser un problème à moyen terme. En effet, votre règlement autorise la présence de logements, certes intégrés au bâtiment d'activité, dans la limite de 60 m² de surface de plancher. Par expérience, et afin de maintenir la vocation économique de la zone, la CCI préconise vivement que la création de logements dans ces zones soit purement interdite, ou tout du moins limitée à une surface de 30 m², ce qui renvoie à réellement à la notion de gardiennage.
- o Enfin, au sujet des système de panneaux photovoltaïques au sol, la CCI appui la position de la Chambre d'Agriculture qui proscrie l'implantation de ces systèmes sur les terres agricoles.

Comme vous le savez, la CCI se tient à vos côtés pour toutes les questions d'ordre économiques dont l'urbanisme est un des fondamentaux.

Je vous souhaite bonne réception de ce courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distingués.

Pascal ROUX
Président CCI Tarn-et-Garonne